L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 7 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille, française ou [illegible] comme gardienne pour un enfant de 3 ans. S'adresser au No 331 écoin Collége et Pleasants.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, sur initiales A. L., bureau de l'ABEILLE. 22 jan—1f

A LOUER.

A louer—Un cottage nouvellement bâti et confortable, 326 rue Bienville, entre Rampart et Derbigny, ayant 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, etc. A $22.50 par mois. S'adresser à Jos. H. Spearing, 46 rue St. Charles. 7fév—1f

A LOUER—Une habitation située sur le Bayou Teche, près du village de Charenton, mesurant 1000 arpents de superficie, convenable pour la culture de riz, avec 2 moulins, Thresher, 10 canaux pour travailleurs, barrière à la cour en bon état. S'adresser à A. Pecot, Sorrel St., Lne. 5 fév—6f

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. Sept 5—2f

A VENDRE.

A VENDRE—Beau piano droit, ayant très peu servi, $200. Excellent marché. Venez voir. WERLEIN, 135 Canal.

A VENDRE—Trois lots de terre haute dans le Sixième district, près de l'Avenue St. Charles. Prix $480 l'lot. S'adresser à O. Fabrez, 347 Ninth Rampart. 7 fév—1f

A VENDRE—$125. Piano Pleyel. Venez le voir. Bon marché. WERLEIN, 135 Canal.

A VENDRE—$250. Très joli piano droit de Mathushek, à peu près neuf, un vrai bijou. WERLEIN, 135 Canal.

PROPRIÉTÉ à vendre—A vendre plusieurs propriétés dans le Deuxième et Troisième District. S. Blasini, 115 Passage de la Bourse. 31 jan—6 dim

A VENDRE—$250. Superbe Chickering droit. Affaire spéciale à faire. Venez voir. WERLEIN, 135 Canal.

A VENDRE—Une maison à deux étages pour magasin et résidence, située au No. 40 rue Washington, coin St-Thomas, avec écuries, dépendances, etc. C'est un des coins les plus fructueux dans le 4ème district de cette ville. Conditions faciles. S'adresser à Alville Chassac Phillips, chambre No. 5, Bâtisse Denégre, 83 rue Carondelet.
24 jan—2 sem—dim mar ven

A VENDRE—Piano carré Gabler en excellent état. Essayez-le. WERLEIN, 135 Canal.

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans—31 rue du Champ-de-Mars, Nlle-Orléans, 3 février 1886.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 7 décembre 1885, les directeurs suivants ont été élus, et ont servi durant l'année courante :

H. GALLY	LOUIS BUSH.
D. LAFAYE.	C. P. HARRISON,
GILBERT H. GREEN,	F. G. ERNST.
M. SCHWARACHER,	H. E. WHITSHIRE.
J. A. LAFAYE.	J. B. DUFILHO.
JNO. T. MOORE, Jr.,	J. H. MENGE.
ADOLPH MEYER.	P. A. VILLERMIN.
JOSEPH DAVID.	GEO. H. DUNBAR.
D. A. S. VAUGHT.	J. HERNSHEIM.
L. LACASSAGNE.	R. BELTRAN.
T. J. WOODWARD.	HENRY LEHMANN.
WILLIAM MEHLE.	EMILE BOUNY.
	E. K. CONVERSE.

Et à une réunion tenue ce jour, les officiers suivants ont été choisis à l'unanimité : ERNEST MULTENBERGER, Président. H. GALLY, Vice-Président ; SCOTT McGHEE, Secrétaire. SCOTT McGHEE, Secrétaire.
5 fév—1 sem

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans le 28 janvier 1886. A une assemblée générale des actionnaires tenue le 28 décembre 1885, messieurs

P. Lanaux.	Dan'l Wendling.
Hy. Tricoulet.	John Thibaut.
E. W. Huntington.	J. B. Vinet.
A. D. Lanaux.	Felix Laplante.
A. Lambert.	J. F. Zatarain.
Th. Brierre.	G. Lanaux.

ont été directeurs pour l'année courante.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour, M. GEORGE LANAUX a été unanimement réélu Président et LEON SERE, Secrétaire. LEON SERE, Secrétaire.
30 janv—1sem

Bureau de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 1er février 1886.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 12 janvier 1886, les Directeurs suivants ont été nommés pour servir pendant l'année courante : MM.

A. H. SIEWERD.	SAM'L H. KENNEDY.
R. E. CRAIG.	ALDEN McLELLAN.
JAMES JACKSON.	R. S. O'BRIEN.
JOS. A. SHAKESPEARE.	

et à une réunion tenue ce jour les officiers suivants ont été unanimement réélus :

A. H. SIEWERD, Président.
R. S. O'BRIEN, Vice Président.
V. VALLOIS, Secrétaire.
F. E. RICHMOND, Trésorier.
V. VALLOIS, Secrétaire.
2 fév—7f

ANTOINE CHEVALIER,

No 25 rue Toulouse & No 269 rue Commune.
(CEMENT WORKS.) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres couvertures de maisons, trottoirs, dallages, bitumées, écussons et les reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mer

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HERR, SOMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter nos magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

MANTEAUX

Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de

MANTEAUX et de SUBTOUTS,

Aussi en

MARCHANDISES de NOEL,

Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Sachels, Extraits et divers articles de fantaisie.

Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc

Nous offrons aussi notre fonds choisi de

TAPIS

à des prix réduits.

Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.

B. & W. CRONEB,
20déc—3m **141 rue du Canal.**

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS,

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'emigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots des Fermes ou des terres à prendre sur le Sol Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, la vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies Il sollicite les ordres de MM. les négociants fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
12 janvier Agent Consulaire de France, Saint-Paul, Min

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

160,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,	25,000
1 Lot de ...	10,000,	10,000
2 Lots de ...	6,000,	12,000
5 Lots de ...	2,000,	10,000
10 Lots de ...	1,000,	10,000
20 Lots de ...	500,	10,000
100 Lots de ...	200,	20,000
300 Lots de ...	100,	30,000
500 Lots de ...	50,	25,000
1,000 Lots de ...	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numero qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez-moi, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *coliques*.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de :
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Etouffement
Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et de durée dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le **Sirop** et le **Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.**

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Proclamation

—DU—

EDIT LXXXXIX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut !

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans et des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE NEUVIÈME JOUR DE MARS 1886,

soit consacré comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons ce qui suit :

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulguront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement et ordinairement de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre souverain ou autorité, et tous les officiers publics et lieux d'affaires dans la capitale royale demeurent fermés.

IV. La réputation de ces Etats s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à bien des peuples le désir de voir les magnifiques manufactures organisées en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation de visiter notre capitale du 5 au 9 Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes ; que l'avancement de notre vérité est continué dans les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous faisons le vœu que chaque année nouvelle voie s'ajouter à les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de faire avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLÉANS, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La jeunesse aux ambitions, l'impulsive jeunesse de notre commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sagaces, plus ardents entrepreneurs de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie ; on servant réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Et nous ordonnons que les citoyens des villes des Amériques du Nord, du Centre et du Sud qui visiteront l'Exposition reçoivent une réception comme seule notre ville sait en faire, sans qu'ils nous reçoivent de même dans leurs villes, comme nous leurs souhaitons de quitter notre capitale et avant de nous en retourner chez nous.

VII. Sa Majesté a très gracieusement accepté le second trône des orléanais, et il va vivre aux bien-aimés et loyaux sujets comprenant ses conditions qui organisent son honneur et font au 19 MARS 1886, et dans une salle à vapeur, de prendre d'honorer de sa présence, traversant cour cela son retour dans ses domaines et qui commencent de demeurer au lieu de leur naissance parmi ses loyaux sujets de la ville du Croissant qui aime tant.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il se tiendra pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent avoir une idée de l'époque.

Dieu protège le Roi !

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Indiana, ce 10 Novembre 1885, et la Cent Quatorzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Contresigné : BATHURST,
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 16 Décembre 1885.

Toutes les communications officielles doivent être adressées à

BATHURST,
Boîte de Poste 503, Nlle-Orléans, Lne.
6 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil.

Le contenu, installation, stock, etc. de cette magnifique buvette et restaurant au local No 8 rue Carondelet, dans l'affaire de

Leon Beneditte vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,528.—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 janvier 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 9 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le tout et principalement le contenu, le stock, l'installation, etc., de la buvette et restaurant au local No 8 rue Carondelet, consistant en une variété de choses appartenant à une buvette de premier ordre, et d'un restaurant bien installé et approvisionné telles que glaces, tables, chaises, couteaux, fourchettes, verreries, vaisselles, ainsi qu'un fort, un grand assortiment de whiskeys, vins, liqueurs et autres articles, etc., tout neuf, à l'exception du mobilier inventorié et mentionné dans les archives de l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan 29—2 fév 2,5,9.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francis Luger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,720—Division B—A tiendu que Mme Veuve Francis Lauer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Lauer, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7 fév—7 12 16

Succession de Geo. Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,685—Division A.—Attendu que Mme Geo. Schwab a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Geo. Schwab, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 fév—2,6,11

Succession de Don Carlos Case.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,657—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Don Carlos Case, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30 jan—30 fév 3 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Hero, Jr. vs. Muncy & Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,194.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, et désigné comme lots numéros cinq et six de l'Ilet numéro quinze, conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot numéro cinq mesure trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente-deux pieds et quatre lignes sur la ligne du côté du lot numéro six et trente pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Le lot numéro six, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente-deux pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot numéro cinq.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro trois de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

4° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Claris et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Claris et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro trois de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatre.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente-deux pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente-deux pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Claris et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro trois de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

5° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Claris et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro trois de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claris, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro trois de l'Ilet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.

Ledit lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Claris et Magnolia